

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2830**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

BP : Brevet professionnel Charpentier

Nouvel intitulé : Charpentier bois

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n°10	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234 Travail du bois et de l'ameublement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier hautement qualifié d'atelier (calculs, tracés, taillage) et de chantier (prise en compte de l'existant, pose) dont les activités ciblent plus particulièrement les domaines suivants : - structures et ossatures bois ;

- construction de maison bois ;

- réhabilitation du patrimoine ;

- escaliers ;

- pans de bois ;

- étaitements ;

- ouvrages spéciaux et ouvrages provisoires

Il est capable de s'adapter à des situations professionnelles et à des activités très variées mises en œuvre sur des ouvrages de géométrie relativement complexe. Il est apte à organiser et à animer le travail d'une équipe intervenant au niveau de la fabrication et/ou de la pose.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprise artisanales, PME et PMI du secteur

Charpentier, charpentier bois, charpentier poseur

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1503 : Réalisation - installation d'ossatures bois

H2206 : Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Étude technique et scientifique d'un ouvrage : . . Recherche de solutions technologiques ;
- . . Réalisation des plans d'exécution ;
- . . Étude mathématique et scientifique ;
- Préparation de fabrication et de chantier ;
- Réalisation d'un ouvrage complexe ;
- Mise en œuvre sur un chantier ;
- Expression française et ouverture sur le monde.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).
Après un parcours de formation continue	X	Idem.
En contrat de professionnalisation	X	Idem.

Par candidature individuelle	X	Idem.
Par expérience dispositif VAE	X	Idem.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D.337-95 à D.337-124 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er août 1997, portant création du brevet professionnel Charpentier.

Arrêté du 03 février 2014, portant abrogation du brevet professionnel Charpentier (dernière session 2015)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Replet CEREQ

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Charpentier bois](#)